

Elections régionales et départementales les 20 et 27 juin



Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Les bureaux 1 et 2 seront installés au gymnase pour le scrutin départemental et régional.

Le ministère de l'intérieur recommande de limiter à 6 le nombre d'électeurs dans chaque bureau de vote. Les mesures sanitaires seront mises en place.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire. Des masques chirurgicaux et du gel hydroalcoolique seront également à votre disposition à l'entrée du gymnase.

N'oubliez pas votre pièce d'identité: une carte nationale d'identité, un passeport, un permis de conduire... (voir l'arrêté du 16 novembre 2018 pour la liste des titres acceptés). Celui-ci est obligatoire afin de pouvoir accéder au bureau de vote.

Vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote ? Pensez à la procuration !

Depuis le 6 août 2020, le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/> vous permet de déléguer votre voix à une personne de confiance directement en ligne depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur. Simple et rapide, remplissez le formulaire en ligne en vous inscrivant sur <https://franceconnect.gouv.fr>, présentez-vous à la gendarmerie pour confirmer votre identité puis recevrez un courriel de confirmation lorsque votre procuration sera validée.



maprocuration.gouv.fr
Faire sa demande de procuration en ligne, c'est possible !

- 1 Effectuez votre demande en ligne et conservez la référence à 6 caractères
- 2 Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, mun(e) de votre référence à 6 caractères et d'une pièce d'identité
- 3 Recevez la confirmation de votre procuration par courriel
- 4 Prévenez la personne à qui vous donnez procuration

Appel à candidatures pour la tenue des bureaux de vote

La commune recherche toujours des assesseurs bénévoles pour tenir les bureaux de vote des 20 et 27 juin, sur des créneaux de 12h à 15h et de 15h à 18h.

L'AC 2000 organise sa 28^{ème} édition du VTT de la Dame Blanche ce dimanche 6 juin !

AC 2000
Inscriptions limitées :
En ligne : <https://www.ac2000.org>
En place : 03.81.58.84.64
Site : place du 11 novembre, 3 coin
des plans, 0381588464

Contact :
03.81.58.84.64
ac2000-chatillon@orange.fr
ac2000chatillon@orange.fr
44 rue Bellevue, 023670 Châtillon-le-Duc

1€ par participant reversé à l'association « LES AILES DE LANGE »



LA DAME BLANCHE
6 JUIN 2021
28ÈME ÉDITION CHÂTILLON LE DUC



15 km	405 D+
35 km	799 D+
Option VAE : +2km - 844 D+	
50 km	1398 D+
Option VAE : +2km - 1403 D+	

Logos: SUPER U, PAYS DE CHÂTILLON, Doubs, Grand Besançon Métropole, Châtillon-le-Duc, MAIRIE DE TALLENAY

Le VTT de la Dame Blanche revient cette année pour sa 28^{ème} édition et vous attend nombreux au centre Bellevue ! Plusieurs parcours sont proposés : 15km pour la découverte en famille, 35km et 50km mais également des parcours de randonnées pédestres de 8km ou 12km.

Pour la promotion de cet évènement, l'AC 2000 souhaite réaliser une vidéo à l'aide d'un drone qui survolera le parcours. Les demandes de survol ont fait l'objet de déclarations auprès des services concernées qui ont donné leur accord.

Pour les inscriptions, rendez-vous sur <https://boutique.estrepublicain>, sur place ou au Super U de Devecey.

Pour plus d'informations veuillez contactez l'AC2000 au 03.81.58.84.64 ou par courriel à ac2000-chatillon@orange.fr

1€ par participant sera reversé à l'association « LES AILES DE LANGE » dans l'aide aux personnes atteintes du syndrome de Cornelia de Lange et à leurs familles.

Samedi 12 juin à 18h : Concert à l'Eglise Saint Lazare de Châtillon-le-Duc

L'équipe du festival « Les Dimanches d'Avril » vous présente sa toute première édition de concerts organisés dans les communes de Vaire, Saint-Vit, Châtillon-le-Duc et Besançon.





Une série de 4 concerts est à retrouver tout au long du mois de juin accueillant des musiciens confirmés mêlant musiques d'Europe et patrimoine architectural.

Samedi 12 juin 18H

Châtillon-Le-Duc / Eglise St Lazare

Voix et Cordes en dialogue

Margit Schmidet soprano
Claire David mezzo soprano
Jean-François Schmidet alto et violon



Œuvres de W.A.Mozart (1756-1791) et Ralph Vaughan-Williams (1872-1958)

Des Lieder de Mozart où la voix est accompagnée par un alto, en place du piano, et Along the Field, chansons écrites par Vaughan-Williams pour voix et violon, constitueront le programme de ce concert.

Eglise Saint Lazare
Une première église est construite en 1380. L'église actuelle en forme de croix grecque est édifiée à partir de 1786 avec un clocher porche surmonté d'un toit à la pyramidal. Beau retable de la Résurrection de Lazare (XVIII^{ème} siècle) et Vierge à l'enfant (bois peint XVIII^{ème} siècle).

Entrée gratuite Participation au chapeau
Réservation : 06 72 75 38 03 / 03 81 58 86 55

Le Samedi 12 juin à 18h : « Voix et cordes en dialogue ». La commune de Châtillon-le-Duc accueille un de leur concert au sein de l'Eglise Saint Lazare et vous attend nombreux !

Des œuvres de W.A.Mozart et Ralph Vaughan-Williams seront à apprécier en compagnie de Margit Schmidet (soprano), Claire David (mezzo soprano) accompagnées par Jean-François Schmidet (alto et au violon). Entrée gratuite Participation au chapeau.

Réservation au [06.72.75.38.03](tel:0672753803)

Plus d'informations sur www.lesdimanchesd'avril.com

Aménagement de l'aire de jeux sur les Pelouses



L'entreprise SOGEA réalise des travaux d'aménagement qui permettront aux familles de se retrouver sur site avec des espaces pour les enfants.

Une fontaine à eau près du stade multisports

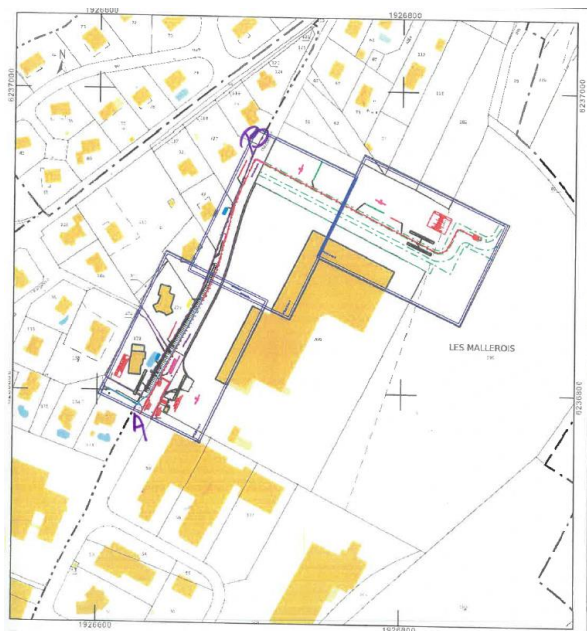


Une fontaine à eau sera en service à proximité du stade multisports.

Les paniers de basket seront remplacés très prochainement.

Arrêté de circulation - Chemin des Maurapans

Le chemin des Maurapans sera fermé partiellement à la circulation du 3/06/2021 au 9/07/2021 pour raccordement au réseau électrique. L'accès sera exclusivement réservé aux riverains et aux véhicules de secours et d'intervention d'urgence.



Sécurité : Les conseils de la gendarmerie d'Ecole Valentin

Soyez vigilants aux abus du démarchage à domicile, demandez toujours une carte professionnelle et osez dire NON si vous n'êtes pas intéressé.

Protégez-vous des escroqueries par mail/téléphone : aucune administration ou société ne vous demandera vos données bancaires ou vos mots de passe par mail ou téléphone ! Si vous êtes victime faites directement opposition auprès de votre banque et déposez une pré-plainte en ligne sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Le déconfinement se déroule à partir du 3 mai en 4 date clés. Pour toute information, contactez le numéro vert : 0 800 130 000. Ligne ouverte 24h/24 et 7 j/7.

Vous êtes victime ou témoin de violences intra familiales : pour donner l'alerte, composez le 17. Pour les femmes victimes de violence, la plateforme anonyme et gratuite <https://arretonslesviolences.gouv.fr/> permet de signaler en ligne les cas de violences sexuelles et sexistes, 24h/24 et 7j/7 sans laisser de traces dans votre historique internet.

En cas de cambriolage dans votre domicile ou entreprise, ne touchez à rien et composez le 17.

Retrouvez [ici](#) les conseils de la communauté de brigade d'Ecole Valentin.

Une nouvelle stagiaire dans l'administratif

La commune a la plaisir d'accueillir Claire Lezenven étudiante en sciences politiques à Lille. Claire effectuera un stage administratif pour une immersion en collectivité locale. Elle apportera son concours dans les domaines suivants : La communication, l'urbanisme et les élections.



Recrutement emplois d'été

Nous sommes également ravis d'accueillir Mathis Botton, Paul Pelletier, Clément Hanot, Manon Venchiarutti et Paul Vallar au sein de la commune cet été pour renforcer les équipes techniques aux écoles, sur les voiries et les espaces verts.

Budget 2021 de la commune de Châtillon-le-Duc

Daniel Barthod (adjoint aux finances) vous présente le budget primitif 2021.

Le budget 2021 de la commune se décompose de la manière suivante :

	Recettes	Dépenses
Investissements	1,116 M€	1,116 M€
Fonctionnement	2,165 M€	1,891 M€
Total	3,281 M€	3,007 M€

Ce budget intègre dans la partie recettes de fonctionnement un montant de 925 545 € provenant de l'excédent de l'année 2020, année pendant laquelle, du fait de la situation sanitaire et des élections municipales avec le deuxième tour en juin, un certain nombre d'investissements n'ont pas pu être effectués.

Il ressort pour le budget 2021 un excédent de 274 000 € qui est mis en réserve pour les travaux futurs, notamment ceux des écoles maternelle et élémentaire (Rénovations énergétiques, réfection du toit, de la coursive de l'école maternelle...).

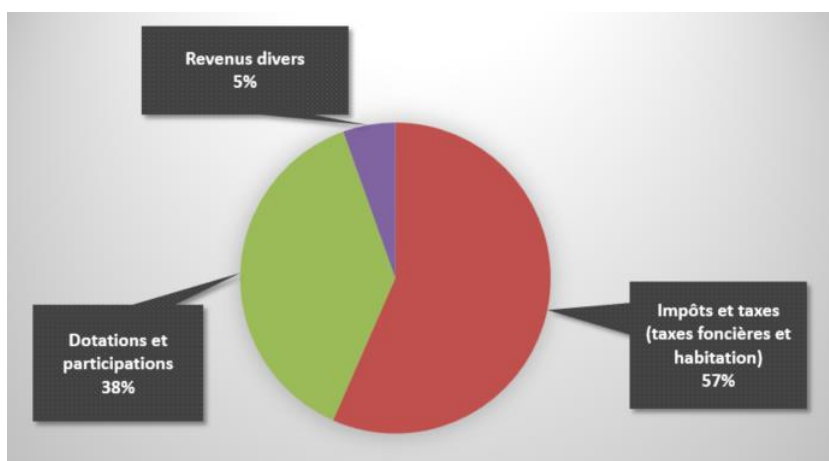
A ce jour, puisque qu'il n'y a plus aucun emprunt en cours, l'endettement de la commune est nul, celle-ci dispose donc de toutes ses capacités de financement pour les futurs projets, notamment la rénovation du centre scolaire Bellevue.

Recettes

En retirant les opérations comptables, les recettes du budget 2021 (investissement et fonctionnement) se répartissent ainsi :

	Réalisé 2020	Budget 2021
Impôts et taxes (taxes foncières et habitation)	695 914 €	661 029 €
Dotations et participations	390 074 €	338 425 €
Revenus divers	58 474 €	119 477 €
Total		1 168 235 €

Les recettes fiscales de la commune sont constituées majoritairement de la taxe foncière, taxe pour laquelle la commune perçoit désormais la part départementale pour compenser la perte due à la suppression de la taxe d'habitation. C'est pour cette raison que le taux de la taxe foncière voté cette année par le conseil municipal est de 29,51% : taux communal de 11,43% (identique à celui de 2020) + taux départemental de 18,08% (identique à celui de 2020)

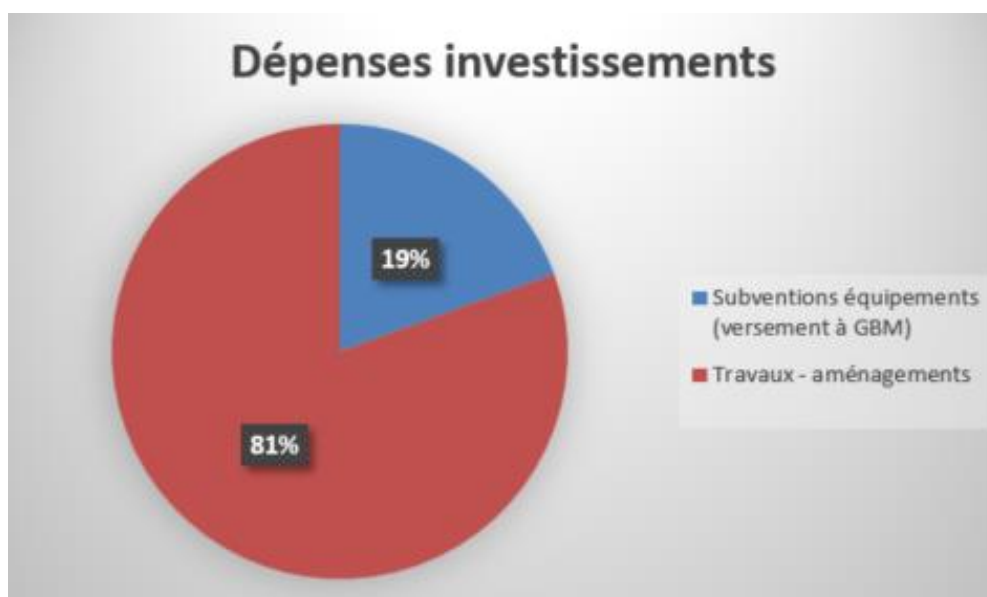


Dépenses - Investissements

En retirant les opérations comptables, les dépenses du budget 2021 (investissement et fonctionnement) se répartissent ainsi :

Dépenses d'investissements

	Réalisé 2020	Budget 2021
Subventions équipements (versement à GBM)	134 285 €	166 385 €
Travaux - aménagements	65 725 €	688 137 €
Total	200 010 €	854 522 €



Les principaux investissements programmés et/ou réalisés sont les suivants :

- Travaux de voirie :
 - Plateau ralentisseur RD108 au collège
 - Plateau ralentisseur chemin des Tilles / Bois des Chaney
 - Réfection du trottoir Clos de l'Epaulie
 - Mur soutènement Clos du Fort
 - Les Saules, Salées : reprofilage et réfection chaussée
 - Etudes pour la gestion des eaux pluviales secteur Roncevaux / Les Tilles
 - Etudes pour aménagement voirie secteur Bellevue, Duc de Méranie, Rue André Cart
- Aménagement espaces ombragés des Pelouses
- Réfection toiture mairie et aménagement des combles
- Rénovation bâtiment chaufferie de l'église
- Mains courantes et sécurisation cimetière, parking mairie/église, belvédère
- Toilettes PMR Bellevue
- Aménagement salle CCAS (Centre Bellevue)
- Fontaine secteur Agorespace
- Panneau affichage lumineux
- Matériel Informatique école
- Buts football et paniers basket

Les objets perdus

Nous vous signalons qu'une paire de lunettes de vu a été retrouvée dans la commune ainsi qu'un trousseau de clé à l'arrêt de bus du clos Mazarin.

Contactez la mairie au 03 81 58 86 55 ou par mail à mairie@chatillon-le-duc.fr

Pré-inscription pour les Cartes Avantages jeunes

Vous pouvez dès à présent vous pré-inscrire pour les cartes avantages jeunes en envoyant un mail à mairie@chatillon-le-duc.fr ou par téléphone au 03 81 58 86 55.

*Bonne semaine à tous !
Le maire et l'équipe communication.*

En attendant la prochaine lettre d'informations, vous pouvez consulter le site de la commune : www.chatillon-le-duc.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce courriel d'information, vous pouvez vous désabonner en répondant à ce mail.